



Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 091-269101085-20230209-DELIB012023-DE



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**CCAS DE SAVIGNY-SUR-ORGE**

Département  
de l'ESSONNE

Arrondissement  
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 13

présents : 9

absents excusés représentés : 2

absent : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**SEANCE DU JEUDI 9 FEVRIER 2023**

L'an 2023, **le 09 février à 14H00**, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué en Mairie - Salle Jules-Ferry - 48 av Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge le 3 février 2023, sous la présidence de Monsieur Alexis TEILLET, Maire, Président du CCAS.

**ETAIENT PRESENTS :**

Aurélie GUEGUEN, Marie-Paule AMORE, Isabelle AUFFRET, Christine DOURNES, Daniel GUETTO, Patrice KOUAMA, Marcelle LECOURT, Pascal LEGRAND, Patrick SAMSON

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Alexis TEILLET à Aurélie GUEGUEN

Lydia BERNET à Patrice KOUAMA

**ABSENT NON EXCUSE NON REPRESENTE :**

Jennifer SANGLEBOEUF

Secrétaire de séance : Madame Isabelle AUFFRET

**N° 01/2023**

Le Président atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte du CCAS conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales



N°01/2023  
DU JEUDI 9 FEVRIER 2023  
Administration générale - Finances

Envoyé en préfecture le 07/03/2023  
Reçu en préfecture le 07/03/2023  
Publié le  
ID : 091-269101085-20230209-DELIB012023-DE



**CONVENTION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ETUDE ET L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION D'UN BIEN**

Le conseil municipal de la commune de Savignac, réuni en séance publique le 09 février 2023, a délibéré sur la proposition de convention relative à l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.

Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.



Le conseil municipal a constaté que la commune de Savignac n'est pas membre du syndicat intercommunal pour l'étude et à l'aide aux personnes en situation de handicap relative à l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un bien.